



Échelonnement du paiement des frais procédure d'expulsion

Par **Sabine Dubois**, le **02/08/2009** à **18:08**

Bonjour, rnle 12 octobre 2009, notre famille (avec 3 enfants) sera expulsée de l'appartement que nous occupons car notre bail n'a pas été renouvelé par notre bailleur Saggel Nexity suite à la vente de tout l'immeuble. rnNous avons toujours réglé et réglons toujours notre loyer. rnrnSaggel Nexity a demandé notre expulsion au tribunal et rn à ce jour Saggel Nexity nous réclame le règlement des frais de procédure et la condamnation prononcée par le jugement soit 1200 euros en tout à régler avant le 8 Aout. rnPouvons nous régler ces frais par montants échelonnés ? rnMerci pour votre réponse